

La prévention est régulièrement affichée comme une priorité de santé publique depuis plus de 30 ans. Force est de constater l'impuissance historique de la France à développer une politique de prévention à la hauteur des enjeux.

La Conférence nationale de santé (CNS), le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM) et le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) se sont attachés à faire des propositions permettant de traduire la priorité prévention dans les faits.

En effet, la CNS, le HCAAM et le HCSP ont mené en 2018 des réflexions complémentaires sur la prévention : la CNS avec son avis « Renforcer et mobiliser les acteurs de la promotion de la santé et de la prévention », le HCAAM par sa contribution à la Stratégie de transformation de notre système de santé et son avis sur la prévention, le HCSP par le biais de l'avis et du rapport relatifs à la place des offreurs de soins dans la prévention et du rapport préparatoire à la Stratégie nationale de santé.

La prévention et la promotion de la santé, qui combinent une approche individuelle et une approche populationnelle, doivent être mises en œuvre dès le premier et jusqu'au dernier jour de la vie, dans tous les milieux de vie et dans le système de soins, en prenant en compte les inégalités sociales et territoriales.

Une stratégie globale est nécessaire, associant :

- Des leviers nationaux et supra-nationaux (réglementations, taxations de produits alimentaires...),
- Une action territorialisée avec la création d'environnements favorables à la santé,
- L'organisation d'une offre de prise en charge graduée en fonction des besoins et s'appuyant sur la diversité des acteurs,
- L'information et l'éducation des populations visant à l'amélioration des compétences individuelles.

La mise en œuvre effective et durable de la prévention nécessite une profonde transformation du système et des politiques de santé actuels dans laquelle notamment l'Etat, les ARS et les collectivités territoriales ont un rôle central à jouer.

Le séminaire « Priorité prévention, passons à l'acte ! » a pour objectif de démontrer que des solutions sont possibles pour déployer la prévention sur les territoires en mobilisant les acteurs du système de santé, y compris les usagers et au plus près des populations.



Bernadette DEVICTOR
Présidente de la CNS



Anne-Marie BROCAS
Présidente du HCAAM



Franck CHAUVIN
Président du HCSP